COMPOSTAGE COLLECTIF

Bien composer ses biodéchets

Vous êtes habitant(e) ou représentez un habitat collectif, un quartier ou êtes investi dans un jardin partagé ? Vous profitez d'une restauration collective régulièrement ?

La Communauté urbaine de Dunkerque soutient les initiatives de compostage collectif et peut vous accompagner dans cette démarche, en collaboration avec le CPIE Flandre Maritime.

Pourquoi composter ?

Chaque habitant(e) produit en moyenne 120kg par an de déchets compostables. Plus d'un tiers de notre poubelle est composée de biodéchets constitués essentiellement d'eau. (source : ADEME).

Composter, c'est autant de déchets en moins à traiter.

Pour mettre en place un composteur collectif avec la CUD et le CPIE :

reduction.dechet@cud.fr

FLANDRE MARITIME

ECO GAGNANT — JE CHANGE LE MONDE ET J'Y GAGNE

PLUS D'INFOS SUR : jejettemoins-dk.fr

Dunkerque Grand Littoral — COMMUNAUTE URBAINE

À quoi ressemble un site de compostage collectif ?

L'équipement et le nombre de composteurs varient en fonction du volume des apports de biodéchets et de l'espace disponible.

Compostage en bac ou en silos

Lombricomposteur

Le compostage est un acte écologique.

Composter permet de réduire son impact sur l'environnement. En valorisant nos biodéchets au plus proche de leur lieu de production, on participe à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au traitement des biodéchets.

Le compostage est un geste éco-gagnant.

Le compost produit est un fertilisant et un amendement naturel et gratuit pour le sol et les plantes, qui évite l'achat d'engrais. En réduisant ses biodéchets, on réduit aussi leurs coûts de gestion et de traitement pour la collectivité.

Le compostage est une aventure collective.

Le compostage collectif permet d'agir ensemble, de se rencontrer et de partager. Le site de compostage devient un nouveau lieu d'échange et de convivialité. C'est aussi gratifiant de valoriser par soi-même une partie de ses biodéchets en ressources vertes.

Création : MarineCom